

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 12 AVRIL 2018

Etaient Présents 51 titulaires, 2 suppléants, 16 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Cédric PUCHEU, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Pierre-Félix CAUHAPÉ	à	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Mailys DEL PIANTA	à	Dominique FOIX
	Gérard ROSENTHAL	à	André LABARTHE
	Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Maité POTIN	à	Marc OXIBAR
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Anne BARBET	à	Jean-Michel IDOPE
	Martine MIRANDE	à	Jean CASABONNE
	Christophe GUERY	à	Evelyne BALLIHAUT

<u>Suppléants</u> :	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Absents : Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS (excusé), Claude LACOUR (excusé), Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Dominique LAGRAVE (excusé)

RAPPORT N° 17-180412-FIN-

BUDGET ANNEXE DU BÂTIMENT RELAIS BOIS ENERGIE  
BUDGET PRIMITIF 2018

M. AURISSET rappelle qu'au titre de ses actions de soutien à l'économie locale, et considérant l'intérêt communautaire du projet, la CCVB avait pris la décision de financer la création d'un atelier relais.

L'entreprise Ecobois Combustibles bénéficie-à ce titre d'un crédit-bail pour une durée de 20 ans (durée d'emprunt) avec option de rachat à partir de la 9<sup>ème</sup> année et au plus tard à l'expiration du bail.

L'Atelier Relais Bois Energie est mis à disposition d'une entreprise de valorisation du Bois Energie (déchets ligneux) pour la création et la commercialisation de bûches densifiées.

Les comptes du budget annexe du bâtiment relais Bois Energie s'établissent en équilibre en recettes et en dépenses soit :

- Pour la section de fonctionnement : 10 235.00 €
- Pour la section d'investissement : 143 767.83 € (prenant en compte les RAR et l'amortissement du capital)

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le budget annexe du bâtiment-relais Bois Energie 2018, arrêté aux montants ci-dessus
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 avril 2018

Suivent les signatures

Affiché le 16.04.18

Le Président

Daniel LACRAMPE

